

---

**BILAN FINANCIER : ANNÉE FISCALE 2016**

---

**PRÉPARÉ PAR : Secrétariat de la CTOI, MIS À JOUR LE 08 MAI 2017**

---

**OBJECTIF**

Informier le Comité permanent d'administration et des finances (CPAF) sur les aspects financiers de la Commission pour la période fiscale 2016 (du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016).

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET AUTONOME EN 2016**

1. Le [Tableau 1](#) présente l'état des contributions au 31 décembre 2016, en dollars des États unis (USD), comme communiqué au Secrétariat de la CTOI par les services d'administration et des finances de la FAO. Le budget de la CTOI est entièrement autonome et financé exclusivement par ses membres et ne reçoit aucune contribution du programme régulier de la FAO.
2. Le total cumulé des arriérés de contributions a augmenté de 1 963 494 USD au 31 décembre 2015 à 2 318 898 USD au 31 décembre 2016, une hausse de 355 404 USD (18%). En 2015, l'augmentation fut de 14%. Quinze membres présentent des arriérés de paiements cumulés de 2 318 898 USD (voir le Règlement financier, article V.3) au 31 décembre 2016.
3. Le retard dans le versement des contributions n'est pas tout à fait inattendu, car les lettres « d'appel de fonds » ont été envoyées comme d'habitude par la FAO vers la fin du mois d'août 2016, par les voies diplomatiques habituelles, et les administrations de certains membres n'ont peut-être pas terminé le traitement des factures. Un rappel a été diffusé en février 2017 à tous les membres, ce qui a amélioré la situation des contributions de 2017, bien que, à la date de rédaction de ce document, 8 membres (Érythrée, Guinée, Iran, Kenya, Madagascar, Mozambique, Soudan et Yémen) aient des contributions en retard de deux ans ou plus.
4. Heureusement, en 2016, les dépenses ont été inférieures à celles prévues et le budget de contingence déficitaire a atténué les problèmes de flux de trésorerie. Cependant, les engagements pour les salaires étant inscrits dans les comptes au début de l'année, il est fondamental que les contributions soient également payées au plus tôt dès réception de l'appel de fonds. La CTOI continuera à faire face à un risque considérable de réduction du personnel et des activités dans les années à venir en raison des contributions non versées. Le cycle des projets de la FAO<sup>1</sup> et la section du manuel de la FAO régissant les règles et règlements financiers, qui régissent les processus administratifs et financiers de la CTOI, appliquent des règlements devant lesquels la CTOI est responsable.

**DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2016**

5. Le [Tableau 2](#) présente une comparaison entre les dépenses prévues et engagées. Le [Tableau 3](#) fournit un résumé des dépenses spécifiquement à la masse salariale. Au niveau du budget global pour 2016, on note des dépenses inférieures aux prévisions d'environ 1 262 911 USD (-34% d'écart). Ces économies sont principalement attribuables à des économies dans les dépenses de personnel pour les raisons suivantes : le poste de Secrétaire exécutif est resté vacant pendant la plus grande partie de l'année ; le poste de secrétaire-adjoint est resté vacant la plupart de l'année ; l'expert en évaluation des stocks a pris son poste en décembre 2016 et le responsable administratif, P-3, a pris ses fonctions en novembre 2016. À la fin de l'année, il y a également eu un ajustement positif au pool d'avantages sociaux.

---

<sup>1</sup> <http://www.fao.org/docrep/016/ap105e/ap105e.pdf> (en anglais)

Tableau 1. État des contributions des membres au budget autonome de la CTOI (en USD)

Membre	Arriérés de contributions au 31 décembre 2015 (toutes années avant 2016)	Contributions dues pour 2016	Contributions reçues en 2016	Total des arriérés de contributions au 31 décembre 2016
AUSTRALIE	0	180 887	180 887	0
BELIZE	0	47 092	0	47 092
CHINE	0	104 103	104 103	0
COMORES	26 822	31 214	37 152	20 884
ÉRYTHRÉE	195 893	28 384	0	224 277
UNION EUROPÉENNE	0	784 248	784 248	0
FRANCE	0	149 516	149 074	442
GUINÉE	143 308	0	0	143 308
INDE	0	160 611	160 611	0
INDONÉSIE	0	291 121	291 121	0
IRAN	791 928	177 217	0	969 145
JAPON	0	216 056	216 056	0
KENYA	25 017	28 355	0	53 372
CORÉE, Rép. de	0	173 460	173 460	0
MADAGASCAR	38 490	33 415	8 133	63 772
MALAISIE	0	79 800	79 800	0
MALDIVES	0	124 358	124 358	0
MAURICE	0	62 577	62 577	0
MOZAMBIQUE	0	30 291	0	30 291
OMAN	0	182 982	182 982	0
PAKISTAN	162 590	96 829	206 142	53 277
PHILIPPINES	1 152	63 039	64 191	0
SEYCHELLES	0	107 216	107 216	0
SIERRA LEONE	38 391	0	0	38 391
SOMALIE	10 233	12 681	10 233	12 681
AFRIQUE DU SUD	0	57 544	57 544	0
SRI LANKA	0	124 833	124 833	0
SOUDAN	277 787	46 910	0	324 697
TANZANIE	0	32 002	32 002	0
THAÏLANDE	2 497	70 804	73 301	0
ROYAUME-UNI	0	149 553	149 553	0
VANUATU	55 995	0	0	55 995
YÉMEN	193 391	87 884	0	281 275
<b>Total</b>	<b>1 963 494</b>	<b>3 734 982</b>	<b>3 379 578</b>	<b>2 318 898</b>

Tableau 2. Comparaison entre les dépenses prévues et engagées pour 2016 (en USD)

Ligne budgétaire	Prévu	Engagé	Variation	Variation relative
<b>Dépenses administratives</b>				
Salaires cadres	1 156 566	661 235	-495 331	-43%
Salaires personnel administratif	73 678	72 791	-887	-1%
Sous-total salaires	<b>1 230 244</b>	<b>734 026</b>	<b>-496 218</b>	<b>-40%</b>
Contributions de l'employeur aux fonds de pension et aux assurances santé	323 581	205 518	-118 063	-36%
Contributions de l'employeur au fonds de la FAO pour les indemnités du personnel	570 769	408 450	-162 319	-28%
ICRU	61 277	43 239	-18 038	-29%
Ajustement au fonds des indemnités	0	-25 620	-25 620	
Total dépenses administratives	<b>2 185 871</b>	<b>1 365 613</b>	<b>-820 258</b>	<b>-38%</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Appui au renforcement des capacités	115 000	59 028	-55 972	-49%
Consultants	110 000	151 377	41 377	38%
Missions	190 000	98 721	-91 279	-48%
Réunions	45 000	68 182	23 182	52%
Interprétation	145 000	146 044	1 044	1%
Traduction	135 000	107 673	-27 327	-20%
Équipement	29 000	31 652	2 652	9%
Fonctionnement	49 000	53 582	4 582	9%
Impression	30 000	4 388	-25 612	-85%
Imprévus/Divers	2 000	4 956	2 956	148%
FPR	150 000	211 022	61 022	41%
Total dépenses de fonctionnement	<b>1 000 000</b>	<b>936 626</b>	<b>-63 374</b>	<b>-6%</b>
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3 185 871</b>	<b>2 302 239</b>	<b>-883 632</b>	<b>-28%</b>
Contribution additionnelle des Seychelles	-20 100	-17 657	2 443	-12%
Déficits imprévus	375 051	0		
<b>TOTAL</b>	<b>3 540 822</b>	<b>2 284 582</b>	<b>-881 189</b>	<b>-35%</b>
Frais de gestion FAO	136 614	93 403	-43 211	-32%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 677 436</b>	<b>2 377 984</b>	<b>-1 299 452</b>	<b>-35%</b>

## Notes explicatives sur les dépenses en 2016

### *Salaires –cadres (1.1)*

6. Les salaires des cadres furent bien inférieurs aux montants budgétisés, avec une économie d'environ 495 331 USD (-43%), principalement en raison de la vacances des postes suivants : Secrétaire exécutif, Secrétaire-adjoint, Responsable administratif (arrivé en novembre 2016), Évaluation des stocks (arrivé en décembre 2016) et Coordinateur des données (arrivé en février 2016).

### *Salaires –services généraux (1.2)*

7. Les salaires des services généraux ont été budgétisés avec précision et on a observé une différence de seulement -887 USD (-1%). Bien qu'il y ait eu quelques changements dans le personnel des services généraux en 2016, les vacances ont été rapidement comblées.

### *Contributions de l'employeur (1.3 et 1.4)*

8. Les contributions de l'employeur au fonds de pension et à la couverture santé furent considérablement inférieures au montant prévu (-36%), en conséquence directe des raisons mentionnées ci-dessus. De même, les contributions au fonds des indemnités de la FAO furent 28% inférieures aux chiffres budgétisés. Ces contributions aux indemnités sont évaluées par la FAO pour tous les projets (y compris la CTOI) en prorogeant les coûts réels de la couverture de ces droits pour l'ensemble de la FAO. Par conséquent, une réduction générale des coûts de personnel entraîne une réduction similaire des cotisations de l'employeur. Un remboursement de pool a été reçu à la fin de 2016 (voir 1.6) sur la base des calculs globaux de la FAO pour l'année.

***Soutien au renforcement des capacités (2.1)***

9. La ligne budgétaire relative au Soutien au développement des capacités affiche des dépenses inférieures à celles prévues (-49%). Cela résulte du fait que le Secrétariat de la CTOI a pu utiliser des ressources extrabudgétaires significatives pour couvrir la majorité des dépenses prévues, permettant ainsi des économies sur le budget régulier.

***Consultants (2.2)***

10. Les dépenses relatives aux consultants sont composées de diverses dépenses correspondant à l'assistance fournie par des experts scientifiques externes et à d'autres consultations. La CTOI a enregistré un excédent de dépenses de 41 377 USD sur cette ligne (+38%). Ces dépenses excédentaires sont attribuables à des services de consultants qui ont nécessité plus de travail que prévu et également en raison de la couverture des postes vacants par le biais de consultants.

***Déplacements professionnels (2.3)***

11. Les frais de déplacements professionnels couvrent les voyages du personnel, principalement pour participer aux réunions de la Commission et d'autres organisations. L'[Appendice I](#) détaille les voyages réalisés en 2016 avec le soutien de la Commission. Le Secrétariat a enregistré des dépenses inférieures aux prévisions sur les frais de voyage d'environ 91 279 USD (-48%). Cela est dû à la réalisation de certains voyages à l'aide de fonds extrabudgétaires et à un nombre important de réunions qui ont eu lieu aux Seychelles et ne nécessitent donc pas de déplacements.

***Réunions (2.4)***

12. Les frais de réunions (68 182 USD) ont dépassé les prévisions de 52% en raison des coûts accrus pour accueillir le Comité scientifique (CS19), le GTCDS12, le GTM07 et le GTTT18 aux Seychelles en novembre/décembre 2016. Les dépenses dans cette ligne comprennent la location des salles, des connexions Internet, du système audio/d'interprétation (le cas échéant) et autres frais divers comme ceux de transport et de traiteur pour les pauses-café.

***Interprétation (2.5)***

13. Les frais d'interprétation couvrent la rémunération des interprètes (85 313 USD) et leurs déplacements (22 360 USD), pour les sessions de la Commission et du Comité scientifique. Les dépenses ont correspondu aux sommes prévues au budget.

***Traduction (2.6)***

14. Le Secrétariat de la CTOI avait prévu un budget de traduction accru par rapport à 2015 et cela fut plus que suffisant pour couvrir les coûts des traductions. Cette ligne budgétaire a enregistré des économies d'environ 27 327 USD (-20%).

***Équipement (2.7)***

15. La ligne « équipements » a enregistré des économies de 2652 USD (-9%).

***Frais généraux de fonctionnement (2.8)***

16. Les coûts de fonctionnement généraux couvrent une série de dépenses relatives au fonctionnement quotidien des bureaux du Secrétariat de la CTOI. Le [Tableau 4](#) présente le détail de ces coûts pour 2016. La différence entre les prévisions (49 000 USD) et les dépenses réelles (53 582 USD) représente un dépassement de 9%. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des coûts des fournisseurs d'accès à Internet afin de fournir un meilleur service au Secrétariat.

***Impression (2.9)***

17. Les frais d'impression furent inférieurs aux prévisions. La différence entre le montant budgétisé (30 000 USD) et les dépenses réelles (4 956 USD) représente une économie significative de -85%. Cela s'explique principalement par le fait qu'une partie des impressions fut couverte par des fonds extrabudgétaires. La ligne d'impression a été retirée du budget 2017/2018.

***Imprévus (2.10)***

18. Comme requis par les dispositions du Règlement financier, une ligne budgétaire « imprévus » sert aux dépenses diverses auxquelles est confronté le Secrétariat et qui ne rentrent pas dans l'une des autres lignes budgétaires du fonctionnement général. Les dépenses furent supérieures aux prévisions sur ce poste de 2 956 USD (+148%), principalement du fait de l'accueil des diverses réunions aux Seychelles.

**Fonds de participation aux réunions (FPR) (2.11)**

19. Le budget approuvé pour le FPR en 2016 était de 150 000 USD, plus un montant additionnel de 50 000 USD (pour un total de 200 000 USD). Le FPR a donc présenté des dépenses excédentaires représentant un écart de 41% par rapport au montant initial indiqué au [Tableau 2](#) et de 5,5% compte tenu de l'attribution additionnelle approuvée.

**Contribution additionnelle des Seychelles (3)**

20. La contribution additionnelle du gouvernement des Seychelles correspond à l'Accord de siège révisé entre la FAO et le gouvernement de la République des Seychelles. La contribution actuelle des Seychelles à ce titre est destinée à compenser certains coûts liés au fonctionnement du Secrétariat aux Seychelles, y compris les coûts relatifs au poste de Responsable informatique. Les contributions prévues étaient de 20 100 USD et le montant payé fut de 17 657 USD au 31 décembre 2016.

**Frais de gestion de la FAO (4)**

21. Les frais de gestion de la FAO en 2016 ont représenté 93 403 USD, soit une économie de -32%. Ces frais de gestion sont proportionnels au budget global et on peut donc s'attendre à une réduction.

**BILAN FINANCIER**

22. Le Secrétariat de la CTOI a lancé un processus de suivi du budget et des dépenses, dans le cadre de la structure de projet définie par la FAO, sur une base annuelle. Un « chapeau » CTOI a été créé pour les divers projets et activités qui relèvent de la structure du Secrétariat de la CTOI. Les nouveaux accords, projets et recommandations financés de manière spécifique et unique apparaissent maintenant comme des projets indépendants avec des budgets propres. Le projet FPR a également été créé avec des frais de gestion de projet de 0%. C'est un projet à donneurs multiples que tout membre peut rejoindre et abonder. Le principal objectif de ces actions est de donner une image claire des budgets et dépenses individuels et de permettre le suivi des ressources sous la responsabilité du Secrétariat de la CTOI.

23. Comme on peut le voir dans le [Tableau 2](#), un total de 2 388 905 USD ont été dépensés pour un budget de 3 677 436 USD en 2016 (-35%). Il est important de noter que, jusqu'à ce que toutes les contributions 2017 aient été reçues, cela ne représente techniquement pas des économies, du fait du total des arriérés de contributions des membres. En tenant compte de l'ensemble des arriérés historiques (y compris 2016), cela représente environ 2 300 000 USD d'arriérés au 31 décembre 2016.

24. Le Secrétariat de la CTOI continue d'essayer de recouvrer les contributions impayées. Il existe un risque important et immédiat que la FAO empêche les dépenses concernant le projet CTOI jusqu'à ce que les contributions correspondent aux engagements.

**FONDS EXTRABUDGÉTAIRES**

25. Le Secrétariat de la CTOI a conduit des activités spécifiques financées par l'allocation de fonds extrabudgétaires fournis par les membres. La situation des finances extrabudgétaires en 2016 est résumée dans le [Tableau 5](#). Le soutien reçu comprend : soutien de l'Australie et de la Chine pour aider les pays côtiers en développement à participer aux réunions et ateliers via le FPR ; accords de subventions de l'Union européenne (DG Affaires maritimes et pêche) pour l'assistance technique aux pays en développement pour améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer et la collecte des données ; accord de subvention de l'UE pour l'évaluation des stocks ; financement de l'UE pour les réunions S20 et CS19. Le Programme régional d'observateurs (ROP) a également reçu 653 332 USD de contributions en 2016 de la part des participants au programme.

26. Le Fonds de participation aux réunions de la CTOI (FPR) a été mis en place au cours de la 14<sup>ème</sup> session de la Commission en 2010, par l'adoption de la Résolution 10/05. Le Conseil a approuvé un budget total de 200 000 USD en 2016 et 74 066 USD de contributions extrabudgétaires ont été reçus de l'Australie et de la Chine, ce qui donne un budget total pour le FPR en 2016 de 274 066 USD. Les détails des réunions ainsi que les nombres de participants sont présentés en [Appendice II](#) et des détails supplémentaires sont fournis dans le document IOTC-2017-SCAF14-08.

**Tableau 3.** Détail des dépenses de personnel en 2016 (en USD)

	Services généraux	Cadres	Total
Salaires de base	72 791	452 687	525 478
Cotisations santé de base	36 648	24 415	61 063
Contribution aux indemnités de base	35 428	373 023	408 450
Cotisations retraite	13 104	131 350	144 455
Ajustements de poste			
ICRU	-	208 548	208 548
<b>Total</b>	<b>4 564</b>	<b>38 675</b>	<b>43 239</b>
	162 535	1 228 698	1 391 233

**Tableau 4.** Détail des dépenses de fonctionnement général en 2016 (en USD)

Catégories	Coûts
Téléphone	7 453
Internet	20 221
Affranchissement	1 211
Fournitures de bureau	9 195
Eau	2 034
Nettoyage	3 838
Assurance des véhicules	1 120
Entretien des véhicules	4 714
Site web	4 073
Presse en annonces de postes	1 766
Cabines d'interprétation*	(1 478)
<b>Total</b>	<b>53 582</b>

\* paiement reçu pour la location locale des cabines

**Tableau 5. Fonds extrabudgétaires (en USD)**

N° de projet	Domaine	Bailleur de fonds	Description	Financement total (USD)	Dépenses des années précédentes	Dépenses 2016 (USD)	*Montant restant (USD)	NTE
MTF/INT/314/MUL	Application	Couverture des coûts par participants PRO	Programme régional d'observateurs (programme de suivi des transbordements)**	2 362 528	1 021 905	653 332	687 291	31-12-17
GCP/INT/233/EC	Science	UE	Structure des populations des espèces CTOI dans l'océan Indien : estimation avec des technologies de séquençage de nouvelle génération et avec la microchimie des otolithes.	1 529 487	-	4 313	1 525 174	30-09-19
GCP/INT/234/EC	Application	UE	Assistance technique aux pays en développement pour améliorer la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion de la CTOI	155 703	72 272	35 509	47 922	30-12-16
GCP/INT/256/EC	Renforcement des capacités	UE	Assistance de la CTOI pour favoriser l'application - assistance technique aux pays en développement pour améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer et la collecte de données	161 008	-	64 647	96 361	31-12-17
GCP/INT/257/EC	Général	UE	Financement de la 20 <sup>ème</sup> session de la Commission (S20)	255 321	-	243 689	11 632	21-12-16
GCP/INT/258/EC	Science	UE	Soutien au programme de travail du Comité scientifique (CS19)	634 872	-	43 305	591 567	31-10-17
FPR extrabudgétaire	Réunions	Australie/Chine	Fonds supplémentaires pour la participation aux réunions			74 066		
<b>Total</b>				<b>5 098 919</b>	<b>1 094 177</b>	<b>1 118 861</b>	<b>2 959 947</b>	

\* Tous les montants restants sont ceux enregistrés le 31 décembre 2016.

\*\* Exclut les années avant la création du projet (les fonds étaient versés directement au compte 661/MUL de la CTOI).

**RECOMMANDATIONS**

Le CPAF **PRENDRA CONNAISSANCE** du document IOTC–2017–SCAF14–04 qui inclut le Bilan financier et les informations y relatives pour la période fiscale du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

**APPENDICES**

**Appendice I :** [Déplacements Calendrier détaillé des voyages en 2016](#)

**Appendice II :** [Participation dans le cadre du FPR en 2016](#)



**APPENDICE I**  
**CALENDRIER DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS EN 2016**

<b>RÉUNION/ÉVÉNEMENT</b>	<b>DATE ET LIEU</b>	<b>Nombre de participants du Secrétariat</b>
SWIOFC : 4 <sup>e</sup> Groupe de travail pour la collaboration et la coopération dans les pêcheries thonières	21-22 janvier, Zanzibar, Tanzanie	1
Mission de soutien à l'application	23-30 janvier, Tanzanie et Kenya	1
Mission suivi pour le soutien à l'application	22-30 janvier, Mozambique et Maurice	1
États côtiers 3 <sup>ème</sup> Comité consultatif scientifique et technique - STAC et une réunion avec le Commissaire des Maldives à la CTOI	01-06 février, Male, Maldives	1
Mission de soutien à l'application et aux données	06-13 février, Zanzibar et Dar Es Salaam, Tanzanie	2
Mission suivi pour le soutien à l'application	14-21 février, Antananarive, Madagascar	1
Comité technique sur les critères d'allocation	17-24 février, Kish, Iran	3
Participer à la réunion de l'Union africaine sur le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la gouvernance des pêches et de l'aquaculture en Afrique	29 mars-01 avril, Dakar, Sénégal	1
Comité directeur de projet - Structure des populations des espèces CTOI dans l'océan Indien : estimation avec des technologies de séquençage de nouvelle génération et avec la microchimie des otolithes	25-29 avril, Bangkok, Thaïlande	1
CdA13, CPAF13, S20, DPG03	14-28 mai, La Réunion, France	6
Mission de soutien à l'application et de formation	01-06 juin, Maputo, Mozambique	1
Réunion Fish-i Africa, Mauritanie 14-16 juin	12-17 juin, Port Louis, Maurice	1
Formation PSM UE 2.1 Formation nationale PSM et Résolution 10/11	02-08 juillet, Durban Afrique du Sud	1
3 <sup>ème</sup> réunion du Comité directeur du projet thonier ZADJN	05-10 juillet, Rome, Italie	1
Groupe de travail sur les thon tempérés et atelier sur la PUE	15-23 juillet, Shanghai, Chine	1
Formation régionale PSM et MSA	16-23 juillet, Le Cap, Afrique du Sud	1
Formation nationale e-PSM	06-14 août, Maputo, Mozambique	1
Mission de soutien à l'application et aux données	07-14 août, Port Louis, Maurice	2
Mission de suivi au soutien à l'application et visite officielle au ministère des Pêches à Bali	14-21 août, Jakarta/Bali, Indonésie	1
Formation nationale e-PSM	20-24 août, Antananarive, Madagascar	1
Formation nationale e-PSM	04-10 septembre, Port Louis, Maurice	1
Formations nationales e-PSM	18-24 septembre, Nairobi, Kenya et Zanzibar, Tanzanie	1
Mission de soutien à l'application	26 sept.-01 oct., Le	1

	Cap, Afrique du Sud	
Formation régionale PSM	30 sept.-07 octobre, Phuket, Thaïlande	1
Formations nationales e-PSM	14-27 novembre, Colombo, Sri Lanka et Kuala Lumpur, Malaisie	1
Formation nationale e-PSM	03-13 décembre, Port Louis, Maurice	1
Formation nationale e-PSM	26-30 décembre, Salalah, Oman	1

**APPENDICE II****FONDS DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS : 2016**

<b>Réunions de la CTOI</b>	<b>date et lieu</b>	<b>Nombre de participants</b>	<b>Fonds de participation aux réunion</b>
Comité technique sur les critères d'allocation (CTCA03)	19-20 février, Kish, Iran	59	10
Réunions de la Commission (CdA13, CPAF13, S20)	16-27 mai, La Réunion, France	178	19
Groupe de travail sur les thons néritiques	21-24 juin, Victoria, Seychelles	20	11
Groupe de travail sur les thons tempérés	18-21 juillet, Shanghai, Chine	29	4
Groupe de travail sur les poissons porte-épée	06-10 septembre, Victoria, Seychelles	18	6
Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires	12-16 septembre, Victoria, Seychelles	34	11
Groupe de travail sur les thons tropicaux	05-10 novembre, Victoria, Seychelles	44	15
Groupe de travail sur les méthodes	11-13 novembre, Victoria, Seychelles	29	4
Groupe de travail sur la collecte des données et les statistiques	28-30 novembre, Victoria, Seychelles	32	6
Comité scientifique	01-05 décembre, Victoria, Seychelles	65	10